

RÈGLEMENT ÉDUCATIF 50/65cc 2025

Pour pouvoir s'inscrire au championnat de Normandie 50/65 cc 2025, TOUS les pilotes doivent avoir effectué au minimum deux stages ET détenir ou avoir obtenu un Guidon d'argent ou un Guidon d'or.

7 stages sont organisés avant le début du championnat :

- le 04 / 01 / 2025 Millières
- le 18 / 01 / 2025 Clécy
- le 25 / 01 / 2025 Londinières
- le 01 / 02 / 2025 Berthouville
- le 08 / 02 / 2025 La Barre en Ouche
- le 22 / 02 / 2025 Notre-Dame-de-Gravenchon
- le 08 / 03 / 2025 Thomer-la-Sôgne
- le 15 / 03 / 2025 La Ferrière-Bochard

L'inscription à ces stages se fera par l'intermédiaire du secrétariat de la ligue jusqu'au 31/12/2024 pour le premier stage et jusqu'à 7 jours avant les stages suivants avec règlement de 25,00 euros par stage à la Ligue Motocycliste de Normandie (Remboursement sur certificat médical).

Les Stages se déroulent sous la direction d'un membre du Collège éducatif et d'un ou plusieurs éducateurs en fonction du nombre de participants aux stages. (1 éducateur pour 10 pilotes, maximum de 30 pilotes par stage).

Les pilotes retenus pour les stages seront les premiers inscrits pour les deux premiers stages, puis pour les stages suivants, l'ordre des inscrits en privilégiant les pilotes qui n'ont pas effectués leurs deux stages et / ou n'ont pas validés un guidon d'or ou d'argent.

DÉROULÉ DU STAGE

- 8h30 – 9h00 Accueil des participants, contrôle administratif
- 9h00 – 9h45 Présentation des objectifs des stages et rappels théoriques
- Éducateur(s) sur place 9 h 30
- 9h45 – 10 h 00 Échauffement
- 10h00 - 12 h00 Travail sur pistes et ateliers
- 12h00 – 13h15 Pause Repas (non fournis par l'organisation)
- 13h15 – 14h45 Travail sur piste et ateliers
- 14h45 – 15h00 Pause
- 15h00 – 16h00 Passage des Guidons